

HABITAT & CITOYENNETÉ

Association loi de 1901

Accueil et accompagnement des migrant-e-s et permanence « Asile »

28, rue Dabray – 06000 Nice

habitat.citoyennete@gmail.com

Tel : 06 21 41 23 82

fax : 09 53 14 66 86

A l'attention de monsieur le contrôleur de la SNCF.

Monsieur,

Nous avons reçu au sein de notre association un groupe de personnes nous faisant part de leur démarche afin de déposer une demande d'asile en France.

La préfecture des Alpes-Maritimes ne peut, dans l'immédiat, répondre favorablement à leurs demandes d'asile du fait de la surcharge de ces demandes et nous a conseillé de les orienter vers un autre Département. (réunions avec M. le Sous-Préfet Humbert et avec M. Roussel, Directeur Départemental de la cohésion sociale le 11 avril 2016).

Ces familles sont dans la plus grande précarité, aussi bien sur le plan sanitaire que social et elles ne possèdent aucune ressource ; elles n'ont aucun moyen d'acquitter le prix du titre de transport.

Comptant sur votre compréhension face à cette situation, je vous demande de bien vouloir accepter de permettre à ces personnes de rejoindre un autre Département, afin qu'elles puissent déposer leurs demandes d'asile dans les meilleures conditions.

Vous remerciant par avance pour votre bienveillance, ainsi que pour l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, je vous prie de croire en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Hubert Jourdan